MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

COMMUNE DE SOULTZ-SOUS-FORETS

2, rue des Barons de Fleckenstein – BP 30019 67250 SOULTZ-SOUS-FORETS

EXTENSION ET RESTRUCTURATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE SOULTZ-SOUS-FORETS

LOT 01A - DESAMIANTAGE PHASES 01 et 02

N° de marché 2015 MAT TRAV – 01A

Acte d'engagement (AE)

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

COMMUNE DE SOULTZ-SOUS-FORETS

Objet du marché:

Extension et restructuration de l'école maternelle de Soultz-sous-Forêts Lot 01A – Désamiantage phase 01 et 02

MARCHE PUBLIC SUR PROCEDURE ADAPTE passé en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Maître d'œuvre:

EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE

ARCHITECTES MANDATAIRES OPC, ECONOMIE DES LOTS ARCHITECTES BERGEOLLE – VIEILLARD ARCHITECTES 5, Boulevard Poincaré - 67000 – STRASBOURG Tél / Fax.: 03.69.23.85.77 bergeolle.christophe@neuf.fr

BUREAU D'ETUDE STRUCTURE ECONOMIE DES LOTS STRUCTURES

CALLISTO 5, allée de l'Europe - 67960 ENTZHEIM Tél : 03.88.68.56.28 info@callisto-sarl.fr

BUREAU D'ÉTUDES THERMIQUES ET FLUIDES: CHAUFFAGE, VENTILATION, SANITAIRES, ÉLECTRICITÉ, COORDINATION SSI, ECONOMIE FIBE STRASBOURG

1 rue des tilleuls - 67990 OSTHOFFEN Tél : 03 88 15 55 18 - Fax : 09 70 62 20 70 blaise@fibe.fr

PAYSAGISTE CONCEPTEUR ECONOMIE DES LOTS PAYSAGE

GABRIEL MILOCHAU PAYSAGISTE 2a rue du Kirchfeld – 67340 SPARSBACH Tél: 06 63 59 89 28 contact@gabrielmilochau.fr

La maîtrise d'œuvre est représentée par : Christophe BERGEOLLE, architecte mandataire

La mission de maîtrise d'œuvre est une mission de base en construction et restructuration, complétée par la mission EXE, OPC et SSI.

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics :

Monsieur Pierre MAMMOSSER, Maire de Soultz-sous-Forêts

Ordonnateur des paiements :

Monsieur Pierre MAMMOSSER, Maire de Soultz-sous-Forêts

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de Soultz-sous-Forêts

3, cour de la Mairie

67250 SOULTZ-SOUS-FORETS

SOMMAIRE

Article premier : CONTRACTANT	page 5
Article 2 : PRIX	page 6
Article 3 : DELAIS	page 7
Article 4 : PAIEMENT	page 7
Engagement du candidat	page 9
Acceptation de l'offre par le pouvoir adjudicateur	page 9
Nantissement ou cession de créances	page 10
Annexe à l'acte d'engagement	
Présentation d'un sous-traitant ou acte spécial	page 11

Article premier : CONTRACTANT NOM – Prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire Agissant pour mon propre compte ¹ ☐ Agissant pour le compte de la société ² ☐ Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire ³ ☐ Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint ☐ Agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du/..... • après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés • après avoir fourni les pièces prévues aux articles 44 à 46 du Code des marchés publics Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire ⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le C.C.A.P., à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de consultation. ¹ cocher la case correspondante à votre situation ² indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIRET, registre de commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est règlementée ³ cocher la case correspondante à la nature de votre groupement ⁴ rayer la mention inutile

Article 2: PRIX

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.4 du C.C.A.P.

L'évaluation de l'ensemble des travaux du lot telle qu'elle résulte de la décomposition du prix global forfaitaire est :

	•	pour la solution de ba	ase :	
	_	Montant hors taxe	:	
	_	TVA au taux de 20 %	:	
	_	Montant TTC :		
	_	Soit en lettres :		
	•	pour l'option n°		
	_	Montant hors taxe	:	
	_	TVA au taux de 20 %	:	
	_	Montant TTC	:	
	_	Soit en lettres :		
•••	•••••			

Aucune variante n'est autorisée

Déclaration de sous-traitance :

Les annexes n° au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (que nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitantrs et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en natissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de la notification du marché. Cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

	- 1- d. 202/				
– TVA	au taux de 20 % :	••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••	
– Mor	ntant en € TTC :			•••••	
– Soit	en lettres:				•••••
				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
indique exécute maître d	cadre d'une sous-traitance d la nature et le montant de r par des sous-traitants pay le l'ouvrage. Les sommes figu que le sous-traitant concerne	es prestations que és directement a urant à ce tableau	e j'envisag près avoir correspond	e (nous ei demandé dent au mo	nvisageons) de faire leur acceptation au ontant maximal de la
NATI	JRE DE LA PRESTATION	MONTANT HT	TV	A 20%	MONTANT TTC
IVAIC	THE DE LA PRESTATION	WONTANT		A 20/0	WORTH TIE
	TOTAL				
	s: DELAIS 'exécution du présent lot n.	est conforme au	ıx stipulati	ions du p	lanning prévisionne
•	art à compter de la date fix r l'exécution des travaux lui i	•	service pr	escrivant a	u titulaire du lot de
Article 4	: PAIEMENT				
	le l'ouvrage se libèrera des s ı crédit du ou des compte sui		•		é en faisant porter le
• Ouv	ert au nom de :				
pou	r les prestations suivantes :		•••••		
RIB		С	lé RIB		
Banque					
IBAN		C	ode BIC		

Montant hors taxe

RIB		Clé RIB	
Banque			
IBAN		Code BIC	
	vert au nom de :r les prestations suivantes :		
RIB		Clé RIB	
Banque			
Danque			
IBAN	de l'ouvrage se libèrera des sommes	Code BIC dues aux sous-traitants pay	és directement en faisai
IBAN Le maître d porter leur spéciaux.	de l'ouvrage se libèrera des sommes rs montants au crédit des comptes de ment à l'article 5.3 du C.C.A.P. la ou le	dues aux sous-traitants pay désignés dans les annexes,	les avenants ou les acte
IBAN e maître coorter leur spéciaux. Conformér	rs montants au crédit des comptes o	dues aux sous-traitants pay désignés dans les annexes,	les avenants ou les acte
IBAN Le maître do porter leur spéciaux. Conformér	rs montants au crédit des comptes d ment à l'article 5.3 du C.C.A.P. la ou le	dues aux sous-traitants pay désignés dans les annexes,	les avenants ou les acte
IBAN Le maître coorter leur spéciaux. Conformér refu acco	rs montants au crédit des comptes d ment à l'article 5.3 du C.C.A.P. la ou le use(nt) ⁵ de percevoir l'avance	dues aux sous-traitants pay désignés dans les annexes, es entreprises ci-après désig deux cases sont cochées,	les avenants ou les acte
IBAN Le maître conter leur spéciaux. Conformér acconsidérer considérer (réfirme (résociété(s) par le réfire de considérer considérer)	rs montants au crédit des comptes de ment à l'article 5.3 du C.C.A.P. la ou le use(nt) ⁵ de percevoir l'avance epte(nt) de percevoir l'avance cune case n'est cochée ou si les	dues aux sous-traitants pay désignés dans les annexes, es entreprises ci-après désig deux cases sont cochées, ce de l'avance. tion du marché à mes (nos) s (nous intervenons) ne ton	les avenants ou les acte nées le pouvoir adjudicateu torts exclusifs que la (le

 $^{^{\}rm 5}$ cocher la case correspondant à votre situation

Fait en un seul original
A, le
Signature du candidat (porter la mention manuscrite « Lu et approuvé »)
ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR
Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement
A, le
La personne habilitée à signer le marché
DATE D'EFFET DU MARCHE
Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé
Le,
par le titulaire destinataire

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

	la totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
	la totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
	la partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
	la partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
	et devant être exécutée par en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise ou sous-traitant ⁶ A, le
	FICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE seigner autant de fois que nécessaire)
.a par	rt de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du nent direct est ramenée à :
4	
vionta –	ant initial :
Α.	, le
	Signature
	
rayer	ce qui ne convient pas

ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation d'un sous-traitant OU ACTE SPECIAL

A – Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

C – Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue (cocher la case correspondante°

- ☐ une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement
- □ un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET : ■ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : ■ Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises : ■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.) ■ Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 115 du code des marchés publics): (Cocher la case correspondante.) □ NON F – Nature et prix des prestations sous-traitées ■ Nature des prestations sous-traitées : ■ Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant : a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous : Taux de la TVA : Montant maximum HT: Montant maximum TTC: b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts : ■ Taux de la TVA : auto-liquidsation (la TVA est due par le titulaire ■ Montant minimum hors TVA:.....

E – IDENTIFICATION DU SOUS-TRAITANT

■ Modalités de variation des prix :

G – Conditions de paiement
■ Compte à créditer :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)
Nom de l'établissement bancaire :
Numéro de compte :
■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :
■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :
(Cocher la case correspondante)
H – Capacités du sous-traitant
Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :
-
•
1. Attactations on Whomeson do some traitent
I — Attestations sur l'honneur du sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-

- 1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;
- c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés: pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés;
- **d)** Liquidation judiciaire: ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger;
- **e) Redressement judiciaire**: ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- f) Situation fiscale et sociale: avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat;

h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du code du travail ;
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;
- i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J – Cession ou nantissement des créances résultant du marché public			
(Cocher les cases correspondantes.)			
☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font			

	obstacle au paiement direct du s code des marchés publics, en prod		nditions prévues à l'article 116 du ent document :
	☐ l'exemplaire unique ou le	certificat de cessibilité du	marché public qui lui a été délivré,
<u>0U</u>			
	une attestation ou une m créances.	ainlevée du bénéficiaire de	e la cession ou du nantissement de
	☐ La présente déclaration de sous	-traitance constitue un ac	te spécial modificatif :
		-	plaire unique ou du certificat de es publics qui est joint au présent
<u>OU</u>			
	ou d'un nantissement de cré la cession ou le nantissemen tel qu'il ne fait pas obstacle montant a été réduit afin qu	ances et ne pouvant être i t de créances concernant e au paiement direct de la ue ce paiement soit possi mainlevée du bénéficiaire	ant été remis en vue d'une cession restitué, le titulaire justifie soit que le marché public est d'un montant a partie sous-traitée, soit que son ble. Cette justification est donnée de la cession ou du nantissement ent document.
K – A	cceptation et agrément des condit	ions de paiement du sous	-traitant
Α	, le	А	, le
Le so	us-traitant :	Le candidat ou	le titulaire :
	présentant du pouvoir adjudicate né, accepte le sous-traitant et agrée		catrice, compétent pour signer le ent.
	-		

En cas d'envoi en lettre reco (Coller dans ce cadre l'avis de réc	ommandée avec accusé de réception : eption postal, daté et signé par le titulaire.)
En cas de remise contre réc	épissé :
Le titulaire reçoit à titre de n	otification une copie du présent acte spécial :
A	, le

L – Notification de l'acte spécial au titulaire